



Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Nord

Titre du mandat

Dégagement des entrées en forêt

Mandant-e-s

Jean-Luc Simon, Chemin du Joran 10 Neuchâtel

Commentaires

Date et lieu

15.01.2024, à Neuchâtel

Résumé du mandat, explications

Dans les endroits où l'herbe n'est pas tondu pour favoriser la biodiversité (ce qui est très bien), il conviendrait de tondre un passage de environ un mètre de large pour permettre de rejoindre les sentiers de forêt en diminuant les risques liés aux tiques.

Par exemple au bas de la rue Clos des Orphelins, dans le virage, il faut traverser une petite prairie pour rejoindre la forêt et la piste Vita. Si on est en shorts pour courir, on s'expose à des risques inutiles en traversant ces hautes herbes.

Annexe(s) éventuelle(s)

